



## Liquidation judiciaire eurl

Par **Rapou19**, le 12/02/2017 à 21:13

Bonsoir

Mon conjoint vient d'avoir un jugement pour résolution du plan et liquidation judiciaire. Nous sommes pacsés 2 enfants une maison en indivision peut on nous prendre nos biens Personnels et saisir la maison pas déclaration d'insaisissabilité? Si un proche nous aide financièrement est ce possible merci .

Par **BrunoDeprais**, le 12/02/2017 à 23:51

Bonsoir

Une eurl est une personne morale différente, pour laquelle la responsabilité se limite au montant des apports.

Si vous n'avez pas fait de cautionnement privé ou de fraude, en théorie vous ne risquez rien.

Il n'en est pas de même si votre conjoint cotisait au RSI ou s'il y a des dettes style TVA.

Bien sur qu'un proche peut vous aider financièrement.